

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/09/2018

Dossier complet le :

05/09/2018

N° d'enregistrement :

2018_2857

1. Intitulé du projet

REALISATION DE ZONES D'EXPANSION DE CRUES SUR LE BASSIN VERSANT DE LA HEM.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SYMVAHEM

Nom, prénom et qualité de la personne

Mr José BOUFFART

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

2 0 0 0 1 6 2 4 4 0 0 0 3 6

Forme juridique Syndicat Mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10. Canalisation et régularisation des cours d'eau	Dérivation en période de crue des eaux stockées dans la zone de rétention d'Audenfort. Ce volume stocké rejoindra le cours d'eau naturel entre 100 et 800m à l'aval du pertuis.
21. a, d, f. Barrages et autres installations destinées à retenir les eaux ou à les stocker.	Barrages de classe C, enjeux à moins de 400m en aval, stockage dans les retenues comprises entre 65 000m ³ et 260 000m ³ , perte de charge en crue supérieur à 0,5m (stockage sur une hauteur de 1 à 3m), ne créant pas un obstacle aux écoulements en période d'étiage ou en crue de faible intensité.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4 zones d'expansion de crues :

- La zone du Breuil est constituée d'une digue perpendiculaire au cours d'eau : Hauteur de 5m, longueur de 410m. Le pertuis possède une ouverture de 1,3m par 1,3m avec au sommet de la digue un déversoir de 40m de large. Cette zone permet de stocker 240 000m³ sur 16,5 ha.

- La zone de la Leulenne constituée d'une digue perpendiculaire au cours d'eau : Hauteur de 3,8m, longueur de 400m. Le pertuis possède une ouverture de 6,6m de large et 1,7m de haut avec au sommet de la digue un déversoir de 60m de large. Cette zone permet de stocker 246 000m³ d'eau sur 14,8ha.

- La zone du Sanghen est constituée d'une digue perpendiculaire au cours d'eau : Hauteur 3m, longueur 188m.

Le pertuis possède une ouverture de 1,6m de large pour 0,5m de haut. Cette zone permet de stocker 65 000m³ sur 5,2 ha.

- La zone d'expansion de crues d'Audenfort fonctionne en dérivation, les eaux de crues de la Hem débordent naturellement en rive droite, une digue parallèle au cours d'eau permet ainsi de stocker les eaux de crues pour réduire le débit de la Hem. Les eaux de crues sont évacuées progressivement vers le cours d'eau par un canal de dérivation.

4.2 Objectifs du projet

Réduire le risque d'inondation dans la vallée de la Hem et ainsi protéger les habitations principalement de Polincove (62) et de Recques-sur-Hem (62), qui sont régulièrement touchées par des inondations courantes.

Réduire les débits et les hauteurs d'eau de la Hem en période de crue en aval des ouvrages permettant ainsi de protéger les habitations.

Les différents ouvrages permettraient de réduire la hauteur d'eau en aval de 15 à 20 cm.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'emprise au sol des 4 ouvrages est de 1,7ha, le reste de la zone surinondé (51,4 ha) est constitué de prairie encore exploitable.

Pour l'ensemble des 4 zones d'expansion des crues il faudra :

- Défricher la végétation sur les emplacements des digues
- Décaper et niveler l'emplacement des digues.
- Construire le pertuis en béton ainsi que les fondations.
- Terrasser le terrain pour élever les digues en matériaux argilo-limoneux.
- Créer un déversoir de sécurité au sommet de la digue.
- Mettre en place des pieux et des enrochements en amont pour assurer la sécurité de l'ouvrage et empêcher que des embâcles ne perturbent l'écoulement de l'eau à travers le pertuis.
- Mettre en place des enrochements en aval du déversoir pour éviter l'érosion de l'ouvrage.
- Mettre en place un grillage anti-fouisseur pour assurer la pérennité de l'ouvrage.
- Ensemencer les digues pour une meilleure intégration paysagère.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les zones d'expansion de crues n'auront pas de fonctionnalités pendant le fonctionnement normal du cours d'eau, puisque le pertuis laisse s'écouler les eaux, les sédiments ainsi que les poissons.

Les prairies sont toujours exploitables en période d'écoulement normal du cours d'eau.

Les zones d'expansion de crues entreront en action lors d'une crue importante.

En effet la taille du pertuis permet de laisser la rivière s'écouler librement jusqu'à la crue quinquennale environ. Au-dessus, les volumes excédentaires des crues vont être stockés lors du pic de crue et restitués progressivement après le pic de crue.

Le pic de crue est ainsi plus long mais moins intense.

En fonction de la topographie la zone d'expansion peut mettre jusqu'à 48h pour se vider intégralement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau
- Demande d'autorisation environnementale (iota)
- Demande d'autorisation de défrichement
- Demande de Déclaration d'Intérêt Général
- Demande de Déclaration d'Utilité Publique
- Demande de Servitude d'Utilité Publique
- Demande de servitude de passage

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Volume total d'eau stocké au niveau de la crête des digues	808 800 m3
Volume total d'eau stocké au niveau du déversoir	412 600 m3
Emprise au sol des digues	2,11 ha
Superficie totale de la surinondation	51,4 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

- Sanghen :
Route d'Eclémy, 62850 Sanghen
Lat 50° 47' 4,69"N, Long 1° 54' 5,49" E
- Breuil :
Rue du Breuil, 62850 Licques
Lat 50°46' 35,96"N, Long 1°57'11,55"E
- Audenfort :
Impasse du Gué, 62890 Clerques
Lat 50° 46' 53,83"N, Long 1°58' 1,13"E
- Leulenne :
Chemin de la Leulenne, 62890
Tournehem-sur-la-Hem
Lat 50° 48' 40,7" N, Long 2° 3' 32,45" E

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

6. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II, La boutonnière du pays de Licques sur l'ensemble des 4 zones d'expansion. ID : 310013274 ZNIEFF de type I pour le Breuil et la Leulenne : Haute vallée de la Hem entre Audenfort et Nordausques. ID : 310007272
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional des caps et marais d'Opale
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Quasiment l'intégralité de l'emprise de surinondation des 4 zones d'expansion des crues fait partie des zones humides répertoriées dans le cadre du SAGE du Delta de l'Aa. L'emprise des digues se situe intégralement dans le périmètre des zones humides répertoriées par le SAGE du Delta de l'Aa.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zouafques, Tournehem sur la Hem, Licques, Clerques sont soumis au PPRI de la vallée de la Hem Approuvé le 7 Décembre 2009
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de la Leulenne se situe à plus de 900 m du captage d'eau potable de Nordausques. Ce captage ne dispose pas d'un périmètre de protection autour du captage parce qu'il est proximité immédiate de l'autoroute A26.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Sanghen à plus de 300m des pelouses et bois neutrocalcicoles des cuestas du Boulonnais et du pays de Licques et forêt de Guînes (FR3100485). - Breuil plus de 1900m (FR3100485) - Audenfort à plus de 1000m et à plus de 1900m de la forêt de Tournhem (FR3100498) - Leulenne à plus de 900m
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction des digues va nécessiter l'apport de matériaux d'emprunts d'autres zones.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des travaux il risque d'y avoir une destruction partielle des habitats et de la flore sur les emplacements des digues lié au terrassement. A la fin des travaux il y aura un ensemencement des ouvrages pour permettre une bonne intégration paysagère et une reprise de la végétation.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon le formulaire standard de données du site Natura 2000 FR3100498, le projet ne devrait pas avoir d'incidences durant la phase travaux comme durant la phase d'exploitation des ouvrages. Selon le formulaire standard de données du site Natura 2000 FR3100485, le projet ne devrait pas avoir d'incidences durant la phase travaux comme durant la phase d'exploitation des ouvrages. Le projet concerne uniquement des zones en fond de vallée alors que les sites Natura 2000 se situe sur le sommet des collines environnantes, ce qui limite les impacts négatifs.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet nécessite la réalisation d'ouvrages hydrauliques sur une superficie totale d'environ 2 ha, donc il va consommer de l'espace principalement agricole mais aussi de l'espace naturelle en bordure de cours d'eau.</p> <p>Les emprises de surinondation seront toujours exploitables par les agriculteurs sauf en période de crue. Il n'y a donc pas de consommation d'espace agricole sur l'emprise de surinondation.</p>
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet s'inscrit dans le Programme d'Action de Prévention des Inondations du Delta de l'Aa avec pour objectif de réduire le risque inondation en aval des ouvrages.</p> <p>Le projet est en partie inclus dans le périmètre du PPRI de la Vallée de la Hem.</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Durant la phase travaux, apports de matériels de chantier, apports de matériaux pour la construction de la digue et du pertuis.</p> <p>Les ouvrages fonctionnent de manière autonome, il n'y aura pas de trafic durant la phase d'exploitation hormis les visites d'inspection pour assurer la sécurité de l'ouvrage et les visites d'entretiens.</p>
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Durant la phase travaux il risque d'y avoir des nuisances lié aux engins de chantiers et aux camions.</p> <p>Une fois les travaux finis le projet n'engendrera plus de nuisances.</p>

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles concernées par le projet sont légèrement réduites à cause de la construction des digues mais restent pour le reste exploitables comme avant la réalisation du projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les études actuelles ne nous permettent pas de proposer des mesures compensatoires liées aux nuisances qu'occasionnerait la réalisation des travaux.

Un inventaire faune flore va être réalisé afin de déterminer précisément l'état initial de l'environnement et ainsi proposer des mesures adaptées permettant de réduire ou de compenser les différentes contraintes que le projet pourrait avoir sur le milieu naturel.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

B. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à AUDREHEM

le. - 4 SEP. 2018

Signature



Le Président
Jose BOUFFART